



Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers

Procès-verbal

P.-V. N° :	21-0
Séance :	Assemblée ordinaire des délégués
Lieu :	Albeuve, salle communale
Date :	Ven. 3 septembre 2021
Heure :	20h05 à 21h00
Établi par :	Nicolas Tornare

Distribution : comité, consultation temporaire sur <http://ffsp.ch/federation-de-la-gruyere/>

Présents : 39 pers.

Membres du comité : 5 pers. + 1 pers.

Valérie Romanens, présidente ; Christophe Braillard, vice-président ; Nicolas Tornare, secrétaire ; Benoît Geinoz, caissier ; Yves Dafflon, membre

Francis Panchaud, président de la commission d'instruction du district

Délégués : 23 pers.

Détail au chapitre 1.4 Votants

Représentants des communes : 2 pers.

Haut-Intyamone

Membres d'honneur : 5 pers.

MM. Albert Frossard, André Geinoz, Christian Corthesy, Marcel Thürler, Pierre Chatton

Invités : 3 pers.

MM. Patrice Borcard (préfecture), Vincent Bosson (préfecture), Ken Rumo

Excusés :

Mme Stéphanie Molena

MM. Jean-Claude Cornu (ECAB), Didier Carrard (ECAB), Maurice Ropraz, Cédric Dématraz, Marc Sudan, Pierre Oberson, Pierre Ecoffey, Placide Meyer, Marcel Noth, Charly Oberson, Jean-José Ruffieux, Marc-Anthony Beyeler, Bernard Geinoz, Raymond Andrey

Objets traités :

1	OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE	2
1.1	SALUTATIONS	2
1.2	MOT DE BIENVENUE DE LA COMMUNE	2
1.3	DÉSIGNATION DES SCRUTEURS	2
1.4	VOTANTS.....	2
1.5	ORDRE DU JOUR.....	3
2	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 24 JANVIER 2020 À CHARMEY	3
3	RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION GRUÉRIENNE	3
4	RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION DU DISTRICT.....	5
5	RAPPORT ANNUEL DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS.....	6
6	SITUATION FINANCIÈRE	6
6.1	PRÉSENTATION DES COMPTES 2020	6
6.1.1	Compte d'exploitation.....	6
6.1.2	Bilan.....	7
6.2	RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES.....	7
6.3	APPROBATION DES COMPTES	7
6.4	PRÉSENTATION DU BUDGET 2021	8
6.5	APPROBATION DU BUDGET	8
6.6	ANNONCE DES PROCHAINS VÉRIFICATEURS	8
7	PROPOSITION.....	8
8	ADMISSION, DÉMISSION ET RENOUVELLEMENT	8
8.1	RENOUVELLEMENT	8
9	HONORARIAT ET REMERCIEMENTS	9

9.1	REMERCIEMENTS.....	9
10	DÉSIGNATION DU JOUR ET DU LIEU DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS 2022	9
11	INFORMATIONS DE LA PRÉFECTURE DE LA GRUYÈRE	9
12	INFORMATIONS DE L'ECAB	11
13	DIVERS	11
13.1	SITE INTERNET	11
13.2	RECRUTEMENT	11
14	CLÔTURE	12

1 Ouverture de l'assemblée

1.1 Salutations

Mme Valérie Romanens, présidente de la Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers, salue et souhaite à tous et à toutes les plus cordiales bienvenues ici à Charmey pour la 92^{ème} assemblée annuelle des délégués.

Elle remercie le corps de sapeurs-pompiers de l'Intyamon et la commune de ce beau village pour l'accueil et l'organisation de cette soirée.

1.2 Mot de bienvenue de la commune

Mot de bienvenue de la commune de Haut-Intyamon représentée par M. Cédric Privet, vice syndic. Il apporte les salutations du conseil communal à tout le monde et nous décrit brièvement la commune et cite les diverses activités et manifestations s'y rapportant. Mme Valérie Romanens remercie pour son message ainsi que pour l'apéritif qui suivra notre assemblée offerte par la commune.

1.3 Désignation des scrutateurs

Table 1 : M. Claude Jaquet

Table 2 : M. Alain Brickamnn

Table 3 + comité : M. Lénaïc Bochud

1.4 Votants

Les ayants droit de vote présents	Délégué présent	Délégué maximum
Comité	5	5
Commission d'instruction de district	1	2
Corps sapeurs-pompiers 4C (Val-de-Charmey)	2	3
Corps sapeurs-pompiers Bulle, Riaz	2	5
Corps sapeurs-pompiers Corbières, Hauteville, Villarvolard	1	3
Corps sapeurs-pompiers Grevîre	3	4
Corps sapeurs-pompiers Intyamon	4	4
Corps sapeurs-pompiers Jaun	2	3
Corps sapeurs-pompiers La Roche, Pont-la-Ville	3	3
Corps sapeurs-pompiers La Sionge	0	3
Corps sapeurs-pompiers Morlon	2	2
Corps sapeurs-pompiers Rive Gauche	4	6
Jeunes sapeurs-pompiers de la Gruyère	0	2
Total de droits de vote	29	45
Majorité absolue	$\frac{\text{droits de vote}}{2} + 1$	15
		23

1.5 Ordre du jour

Cette assemblée a été convoquée dans les délais impartis du 21 juillet 2021, par e-mail, courrier et sur le site <http://ffsp.ch/federation-de-la-gruyere/>. Ce mode de convocation ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le tractanda de cette assemblée est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et désignation de scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 24 janvier 2020 (ne sera pas lu)
3. Rapport annuel de la présidente FGSP
4. Rapport annuel de la commission d'instruction de district
5. Rapport annuel des jeunes sapeurs-pompiers de la Gruyère
6. Situation financière
 - 6.1. Comptes d'exploitation et bilan
 - 6.2. Rapport des vérificateurs
 - 6.3. Approbation des comptes
 - 6.4. Budget
 - 6.5. Approbation du budget
7. Propositions
8. Admission, démission, renouvellement
9. Honorariat, remerciements
10. Désignation du jour et du lieu de la prochaine assemblée
11. Informations de la préfecture de la Gruyère
12. Informations de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)
13. Divers

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucun commentaire, par conséquent, Mme Valérie Romanens, présidente, déclare cette assemblée valable et ouverte, elle se déroulera comme le prévoit ce dernier.

2 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 24 janvier 2020 à Charmey

La fédération fribourgeoise dispose d'un site internet. Un certain nombre de documents et photos concernant notre fédération sont disponibles via la page de la fédération de la Gruyère (<http://ffsp.ch/federation-de-la-gruyere/>).

Le PV de notre dernière assemblée du 24 janvier 2020 est l'un de ces documents. Toute lecture s'avère inutile vu que vous l'avez lu attentivement. Est-ce que quelqu'un a une remarque à formuler quant à ce procès-verbal ? Vu que ce n'est pas le cas, le procès-verbal est voté.

Vote :

- Approbation : à l'unanimité
- Contre épreuve : 0
- Abstention : 0

Mme Valérie Romanens remercie l'assemblée pour cette approbation et donne décharge à son auteur.

3 Rapport annuel de la présidence de la fédération gruérienne

Mme Valérie Romanens, présidente de la Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers, a l'honneur de nous présenter ce soir son 5^{ème} rapport annuel.

Je tiens à vous rendre attentif que cette assemblée est pour ma part un peu simplifiée, le but principal était de vous revoir, de transmettre l'état des comptes, de donner la parole à nos autorités et de passer un moment convivial tous ensemble, ceci en respectant les règles sanitaires. Voilà plus d'une année que nous vivons avec la crainte du virus sur nos têtes ce soir en est encore la preuve plusieurs membres d'honneur ont préféré rester chez eux, nous les comprenons et leur envoyons nos meilleures salutations.

Pour notre part les membres du comité et moi-même nous avons aussi fait attention pendant la période 2020 et début 2021. Les infos étaient transmises par messages, un comité en janvier par

visioconférence et on s'est enfin retrouvé le 14 juin dernier afin d'organiser la dernière partie de l'année.

La fédération reprend ses activités, si tout se passe bien il y aura plusieurs rencontres jusqu'à la fin de l'année.

- Le cours machiniste à Bulle le 18 septembre prochain ;
- Le forum des commandants le 14 novembre (Riaz, à confirmer).

Grace à notre fédération, chaque année, je m'enrichis de nouvelles rencontres et de bons moments de partages au sein de notre belle Gruyère et parfois même en dehors de celle-ci. Notre district est en train d'allier ses forces entre les CSP. Plusieurs fusions ont eu lieu et nous souhaitons plein succès aux nouvelles structures. Plus tard dans l'assemblée nous allons remercier les commandants sortants.

Durant l'année 2020 à ce jour, des anciens membres, des amis, des parents de notre fédération nous ont quittés. Prenons une minute pour être en pensées avec ces défunts et leurs familles.

- 12 juillet 2021, décès de M. Benoit Caille ancien Commandant du CSP Estavannens
- 22 mars 2020, décès de M. Michel Tercier, ancien secrétaire et membre d'honneur de notre fédération



Figure 1 - Benoit Caille



Figure 2 - Michel Tercier



Figure 3 - esquisse bannière

Afin d'honorer ensemble une dernière fois leur mémoire, je vous demande de vous lever de respecter un instant de silence.

Je tiens à remercier notre cher ami Marcel pour sa disponibilité, toujours présent avec notre drapeau de la fédération.

Je vous annonce la cérémonie d'In Memoriam aura lieu à Bulle le 7 novembre 2021. Les infos suivront sur notre site et par e-mail aux commandants.



Figure 4 - In Memoriam

Je profite de cette soirée afin de les remercier, les femmes et les hommes pour tout le travail effectué au sein des corps de notre district. Je remercie les cadres pour la bonne conduite de leur CSP et par la même occasion, je souhaite plein succès aux nouvelles structures et à leurs commandants

Je rappelle aux commandants que pour le forum, nous avons arrêté la date du 2ème jeudi de novembre et ceci pour chaque année. Pour le bon déroulement de cette soirée, nos attentes se tournent vers vous chers commandants, n'hésitez pas à nous transmettre vos idées et les thèmes que vous aimeriez traiter. Donc, à réserver la date du 11 novembre 2021 à 20h00. Lieu est à confirmer.

Pour finir, je remercie les membres du comité pour le travail accompli tout au long de l'année. Je remercie la préfecture et son personnel, mais aussi toutes les personnes qui m'encouragent et me donnent de bons conseils afin de mener au mieux la présidence de notre fédération. A vous tous présents ce soir, je voudrais au nom du comité, vous remercier pour la confiance que vous nous témoignée.

Merci pour votre attention et plein de bons vœux aux sapeurs-pompiers de la Gruyère.

4 Rapport annuel de la commission d'instruction du district

Francis Panchaud, président de la commission d'instruction du district du Sud, nous présente la situation.

1. Formations 2020

Le début d'année avait commencé correctement avec le cours ECAB et dès le début mars avec la situation Covid, tout a été stopé. Ils ont pu reprendre en automne 2020 avec un rajout de certains cours pour essayer de rattraper.

2. Exercices

Pour les mêmes raisons, les exercices dans les corps ont été arrêtés. Les conséquences ont été remarquées avec certains sapeurs qui avaient quelque manquement à cause qu'ils avaient déjà de peu de formation.

3. Missions des instructeurs

Les instructeurs du district sont à votre disposition messieurs les cdt pour vous aider dans vos différents exercices et préparations d'exercices.

4. CID Sud

Un changement a été effectué. M. Philippe Mauron était responsable de la Glâne, a été remplacé par M. Michel Kolly de Romont qui a repris la responsabilité des instructeurs de la Glâne. M. Philippe Mauron reste toujours commandant du centre de renfort de Romont.

En Gruyère, nous avons 8 instructeurs actifs. Les instructeurs commencent à se faire vieux. Francis fait appel aux commandants et cadres du district pour trouver des candidats susceptibles de suivre la formation d'instructeur. N'hésitez pas à contacter Francis pour planifier, préparer les candidats pour les phases de sélection.

5. Activités 2021

Les inspections 2020 ont été reportées en 2021. L'ECAB a décidé d'annuler toutes les inspections 2021. Si tout va bien, elles seront reportées en 2022.

6. Contrôles d'exercices

Francis a remis le contrôle d'exercice. Certains corps ont eu la visite d'un instructeur. Pour les autres, ils passeront bientôt. Une bonne partie est basée sur de l'échange avec l'instructeur et sur la possibilité de demander des informations.

7. Cours machinistes

La fédération a décidé d'organiser le cours machiniste car il y avait de la demande des CSP. Après le retour des inscriptions, Francis était un peu déçu. 20 inscriptions sont arrivées sur les 35 places disponibles. Donc, il a pu compléter avec des participants du centre de renfort. Ceci a permis de respecter le coût du cours.

8. Remerciements

Francis remercie la préfecture ainsi que les collaborateurs, les commandants, les officiers, les sous-officiers et sapeurs-pompiers pour tout le travail accompli durant l'année. Il remercie aussi ses collègues instructeurs, les communes et le comité de la FGSP.

5 Rapport annuel des jeunes sapeurs-pompiers

Comme les représentants des jeunes sapeurs-pompiers se sont excusés ce soir, Valérie transmet le résumé.

Début de la saison le 15 septembre prochain avec l'assemblée des jeunes sapeurs-pompiers.

Les jeunes sapeurs-pompiers ont un effectif de 33 jeunes.

Si non rien de spécial.



Figure 5 - Comité

6 Situation financière

6.1 Présentation des comptes 2020

M. Benoît Geinoz, caissier, présente les comptes.

6.1.1 Compte d'exploitation

Produits		Charges	
Cotisations	14 304,00	Soldes et indemnités	5 092,10
Intérêts créanciers	613,56	Frais de comités, assemblées	1 800,00
Dons	100,00	Cadeaux et récompenses	65,70
Recettes diverses	0,00	Matériel, fournitures et ports	0,00
		Intérêts et frais financiers	0,00
		Divers	0,00
		Provision cours machiniste	1 500,00
		Cours machiniste	0,00
		Subvention JSP	1 000,00
Total des Produits	15 017,56	Total des Charges	9 457,80
Résultat de l'exercice	5 559,76		

6.1.2 Bilan

	au 31.12.2020	au 31.12.2019
Actif		
Caisse	0,00	0,00
Raiffeisen compte courant 6691 5	17 508,20	12 272,85
Raiffeisen compte épargne sociétaire 6698 9	10 513,35	10 400,26
Raiffeisen compte épargne réserve cours machiniste 6690 1	3 004,45	1 503,13
Investissement à terme à 2% n. 6669.22/1922 Durée 13.04.2012 - 13.04.2022	30 000,00	30 000,00
Part sociale Raiffeisen n. 3169	200,00	200,00
Actifs transitoires	0,00	0,00
Impôt anticipé à recevoir	420,00	210,00
Projecteur	1,00	1,00
Total de l'actif	61 647,00	54 587,24
Passif		
Passif transitoire	0,00	0,00
réserve cours machiniste	3 000,00	1 500,00
Fortune au 1er janvier	53 087,24	51 574,53
Résultat de l'exercice	5 559,76	1 512,71
Total du passif	61 647,00	54 587,24

Ce bénéfice est dû par l'annulation de pratiquement toutes nos activités l'année passée. Suppression du forum des commandants, des inspections, joutes inter-pompiers et des comités en diminution.

Le caissier ajout que la fortune au 31 décembre 2020 est de CHF 61'227.00 et que les liquidités sont de CHF 31'026.00.

6.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Nous soussignés, représentants des corps de sapeurs-pompiers du 4C, CHV et Grevîre, avons procédé à la vérification des comptes annuels, composé du bilan et du compte perte et profit, clôturés au 31 décembre 2020 en date du 23 février 2021.

Sur la base de nos vérifications, il apparaît que les comptes 2020 ont été tenus correctement et ne présentent pas d'erreur. Par ailleurs, les comptes sont conformes aux statuts de la fédération. Nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes qui sont soumis et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Le 23 février 2021

cap Stéphane Ruffieux, CSP 4C (lecteur)
four Didier Caille, CSP Grevîre
CSP CHV

6.3 Approbation des comptes

Mme Valérie Romanens, présidente, soumet à l'approbation de l'assemblée les comptes de fonctionnement de l'exercice 2020.

Toutes celles et ceux qui approuvent les comptes 2020 veuillent bien le manifester par carte de vote.

Vote :

- Approbation : à l'unanimité
- Contre épreuve : 0
- Abstention : 5 (comité)

Mme Valérie Romanens remercie l'assemblée pour cette approbation et donne décharge à son caissier.

6.4 Présentation du budget 2021

M. Benoît Geinoz, caissier, présente le budget.

Le budget 2021 est établi sur une année normale sans restriction est avec des activités normales.

Produits		Charges	
Cotisations	14 620,00	Soldes et indemnités	7 130,00
Intérêts créanciers	600,00	Frais de comités, assemblées	3 140,00
Dons	0,00	Cadeaux et récompenses	400,00
Recettes diverses	0,00	Matériel, fournitures et ports	200,00
		Intérêts et frais financiers	60,00
		Divers	750,00
		Provision cours machiniste	0,00
		Cours machiniste	1 500,00
		Subvention JSP	1 000,00
Total des Produits	15 220,00	Total des Charges	14 180,00
Résultat de l'exercice	1040,00		

6.5 Approbation du budget

Mme Valérie Romanens, présidente, soumet à l'approbation de l'assemblée le budget.

Toutes celles et ceux qui approuvent le budget 2021 veuillez bien le manifester par carte de vote.

Vote :

- Approbation : à l'unanimité
- Contre épreuve : 0
- Abstention : 0

Mme Valérie Romanens remercie l'assemblée pour cette approbation.

6.6 Annonce des prochains vérificateurs

Pour l'année prochaine :

- CSP Intyamou ;
- CSP 4C (Val-de-Charmey) ;
- CSP Corbières-Hauteville-Villarvolard.

7 Proposition

Aucune

8 Admission, démission et renouvellement

8.1 Renouvellement

Il y a que le renouvellement de :

- Fin 1^{er} mandat en 2020 de M. Benoît Geinoz ;
- Fin 2^{ème} mandat en 2020 de Mme Valérie Romanens.

Mme Valérie Romanens, présidente, soumet le renouvellement de ces deux personnes à l'assemblée.

Toutes celles et ceux qui approuvent le renouvellement de leur mandat veuillez bien le manifester par carte de vote.

Vote :

- Approbation : à l'unanimité
- Contre épreuve : 0
- Abstention : 0

Mme Valérie Romanens remercie l'assemblée pour cette approbation.

9 Honorariat et remerciements

9.1 Remerciements

Comme annoncé dans le rapport de la présidente, ce soir nous allons remercier 4 commandants, 4 hommes de valeurs qui ont annoncés soit leurs démissions ou changement de poste en 2020. Je commence par le seul commandant qui a pris sa retraite au sein des sapeurs-pompiers.

- 1) Cap Ken Rumo. Reçoit 3 bouteilles pour les 5 années de commandement du CSP Sorens.

Les suivants ne quittent pas les sapeurs-pompiers. Ils ont juste laissé leur poste de commandant suite aux fusions mais nous trouvons importants de les remercier pour leur travail de commandant.

- 1) Cap Raphael Merino. Reçoit le tableau et 3 bouteilles pour les 8 années de commandement du CSP Haut-Intyamon.
- 2) Cap Alan Fragnière. Reçoit 3 bouteilles pour l'année de commandement du CSP Pont-en-Ogoz.



Figure 6 – Les trois remerciés avec le comité

10 Désignation du jour et du lieu de l'assemblée ordinaire des délégués 2022

Elle se déroulera le vendredi 28 janvier 2022 dans la région du La Sionge.

11 Informations de la préfecture de la Gruyère

Monsieur le préfet Patrice Borcard salue et présente les informations de la préfecture.

C'est ma 10^{ème} assemblée de la fédération et ma dernière en tant que préfet. C'est donc avec une certaine émotion que je vous parle mais je vais certainement continuer à rencontrer et à participer à certain de vos assises dans les fonctions qui m'attendent dès le 1^{er} janvier comme directeur de l'ECAB. Je me réjouis de cette prochaine étape, de ces prochaines collaborations. Je suis persuadé que les bonnes relations tissées en cette décennie seront utiles pour les défis qui nous attendent ne matière de défense incendie. L'assemblée de la fédération est une occasion traditionnelle pour faire le point de la situation, pour évoquer l'évolution des dossiers et les perspectives avenir.

Remerciements chaleureux pour toutes les personnes qui s'engage dans la lutte contre le feu et les dangers naturel, reçoivent la reconnaissance de la collectivité.

Nouvelle loi cantonale sur la défense incendie et des secours, voté en mars par le grand conseil. Je le rappelle qu'il s'agit d'une réforme fondamentale de l'organisation de la défense incendie. Organisation qui s'inscrit dans les principes mis en œuvre depuis quelque année déjà dans notre district. Tout le monde a compris, maintenant, la philosophie qui guide ces changements, changements qui sont dirigés vers d'avantage d'efficacité et une prise en compte de l'évolution des besoins.

La loi votée par les députés est très proche de celle qui est été mis en consultation. A une nuance près, celle de la possibilité de constituer des bataillons par district alors que la limite initiale prévu par bataillon était au départ un bassin minimal de 30'000 personnes. C'est sur cette base que les trois districts du Sud, je rappelle que la Veveyse et la Glâne sont en-dessous de ce seuil et avaient l'obligation de rejoindre la Gruyère pour constituer ce bassin de 30'000 personnes, reste que sur cette base, nous avons depuis 2019 réuni les trois préfets ou nous nous somme entendu pour aller vers un bataillon du Sud fribourgeois. Nous poursuivons dans cette volonté et se sont des propositions qui ont été transmises à la commission cantonale de défense incendie et des secours. Pourquoi resté à cette idée ? plusieurs éléments.

Combien de bien différencie les deux couches de travail ? D'abord la couche de découpage technique puis un découpage opérationnel avec des points de départ. Cette répartition du territoire en base de départ est réalisée en fonction des risques, des missions effectuées et des objectifs de performance.

Sur la base des analyses de l'ECAB, cette carte opérationnelle doit être adopté prochainement par la commission cantonale de défense incendie et des secours. Pour la Gruyère, le découpage correspond a celui qui a été présenté et approuvé à l'automne 2019. Le découpage institutionnel est celui d'un autre ordre. Les communes ont l'obligation de s'organiser au niveau d'une association intercommunale avec plusieurs objectifs :

- couvrir un bassin de population le plus large possible,
- permettre une gestion administration efficace,
- une mutualisation des coûts la plus adéquate possible.

Pour le Sud fribourgeois, nous avons estimé que cette gestion administrative pourrait être imprimé de manière efficace et économique par une association qui existait déjà et qui rassemble déjà les trois districts par rapport à l'association des ambulances du Sud fribourgeois. Le district de la Sarine a opéré de la même façon, avec une population un peu plus grande, et à rassembler les pompiers à l'intérieur du réseau santé. L'association des ambulances du Sud fribourgeois constitua l'encrage idéal pour une nouvelle mission. Les trois districts n'ont rien à gagner à constituer trois associations intercommunales séparées avec trois administrations distinctes, avec du personnel et matériel, avec les synergies au sein de notre association. Pour chaque association il faut un comité, des délégués et une commission financière. Les trois préfets ont donc composé un découpage qui est constituer des trois districts. Cette commission devra se prononcer le 3 octobre sur ce projet.

Afin d'atteindre la meilleure efficacité et la meilleure rentabilité afin de dessiner l'organigramme de tout ça, nous avons mis en place des groupes de travail qui sont à l'œuvre depuis quelque mois. Un comité de pilotage a été constitué, placé sous ma présidence, est composé de représentant des trois districts, des responsables politiques, des commandants de CR et aussi quelques commandants de corps plus petits. Pour la Gruyère, il y a le conseiller communal M. Jérôme Tornare de Bulle, le conseiller communal de Haut-Intyamon M. Hugo Rey et la présidente de la fédération gruérienne des sapeurs-pompiers Mme Valérie Romanens pour ce groupe de pilotage. Deux groupes de travail ont été formés pour analyser de manière plus approfondie les aspects pompiers (organisation pompier, groupe, formation, etc.) et les aspects administratifs (changement des statuts, aspect financier, gouvernance à constituer) et le groupe de travail bataillon sapeur-pompier, il y a MM. Claude Jaquet, Stéphane Ruffieux et Mme Valérie Romanens. Pour les groupes de travail administration et finance, MM. Jérôme Tornare, conseil. Com. Bulle, Etienne Gorges, four CR Bulle et Yves Bosson, l'administrateur du CO de la Gruyère. Il a l'expérience d'une association intercommunale. Il sera d'une grand utilisé pour mettre en place l'aspect financier.

Une séance d'information a été annoncé au Crêt le 29 septembre afin de présenter aux représentants de toutes les communes du Sud l'état des réflexions, les analyses ainsi que les

choix effectués. Et le 3 octobre, c'est donc la commission C10 qui va informer sur la carte qui a été décidé soit au niveau pompier, soit au niveau de l'administration. Pour la Gruyère, il n'y aura pas de surprise car les choses ont été fait en amont.

Cet automne, la préfecture va réunir quelques communes, l'Intyamon, la rive gauche et la rive droite car il y a quelques travaux à faire de regroupement et de construction de caserne pour l'Intyamon et la rive gauche. Les PAL ne permettent pas de telles constructions comme elles ont été pensées.

Quelques mots au sujet de la fédération gruérienne des sapeurs-pompiers. Nous sommes d'avis que les fédérations districts, comme la fédération cantonale continuent à avoir leurs raisons d'être. A partir du moment que l'on a des organisations plus grandes, il faut que nous aillions des fédérations de manière à jouer un rôle de contrepoids en quelque sorte et de relai entre la base et les organes puissants ou les cadres, par exemple.

Monsieur le préfet est convaincu de l'importance d'une fédération organisé soit à l'échelon cantonal, soit maintenu dans les régions afin qu'elles puissent être les porte-paroles de la base des pompiers pour qu'elles puissent être un relais des inquiétudes, des problèmes qui peuvent survenir, des besoins et qu'elles puissent agir à la manière d'un syndicat, en quelque sorte, envers les institutions politiques ou l'ECAB. De nouvelles missions peuvent être confié à la fédération, le recrutement, l'information, la communication, le lien entre les autorités, le lien social, les échanges, les rencontres, même aussi la promotion auprès des jeunes qui est importante pour la suite. Tous ces domaines sont déterminants pour l'avenir et ne seront pas assumés par les associations intercommunales en construction. Aussi dans cette phase de transition, il souhaite vraiment que la fédération tienne le coup et prenne toute sa place et remercie le comité qui a le souci à maintenir cette fédération.

Monsieur le préfet remercie la présidente et le comité ainsi toutes les personnes avec qui la préfecture collabore tout au long de l'année, les commandants, l'ECAB, aux personnes qui vouent leurs attentions aux pompiers, en particulier à Marcel Thürler, aux communes, aux membres de comité, aux membres d'honneurs.

12 Informations de l'ECAB

Comme annoncé, MM. Jean-Claude Cornu et Didier Carrard sont excusés, il n'y aura pas de point « Information de l'ECAB ».

13 Divers

13.1 Site internet

Il est peut-être bon de rappeler que nous avons une passerelle sur le site internet de la Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers (www.ffsp.ch/federation-de-la-gruyere). Vous y trouvez quelques informations et bien entendu les photos prises lors de nos évènements. Un grand merci à Marcel Thürler pour le suivi et ses mises à jour.

13.2 Recrutement

M. Marcel Thürler informe que la journée de recrutement est fixé au 4 novembre 2021. Les commandants resevront de la part de l'ECAB les documents ainsi que les informations. La date est déjà à jour sur le site internet 118-info.ch. La part financière pour la publicité a été diminuée dans les gares, les bus et dans les trains. Ils ont remaqué que c'est très cher pour peu de rendement.

14 Clôture

Mme Valérie Romanens, présidente, voudrais au nom du comité et de la Fédération gruérienne des sapeurs-pompiers remercier toutes les personnes présentes ce soir, merci pour votre collaboration, votre engagement et la confiance témoignée. Elle remercie l'ensemble des sapeurs-pompiers du district ainsi que leurs familles.

Remerciements aux communes qui soutiennent les corps de sapeurs-pompiers afin que ces derniers puissent disposer d'équipements performants et de matériel répondant aux normes en vigueur.

Aux entreprises qui acceptent que leurs collaborateurs quittent leur poste de travail pour se former lors de cours cantonaux et ou de porter secours à notre population.

Remerciement à la commune, et le corps local pour la parfaite organisation de cette soirée et après soirée.

Un grand merci aux responsables de la sécurité du district, Monsieur le Préfet, Monsieur le Lieutenant de Préfet, ainsi que leurs personnels.

À tous les organes à feu bleu pour leurs soutiens et leurs engagements pour nous sapeurs-pompiers.

À vous tous, autorités, invités, presse et amis sapeurs-pompiers pour l'attention et la participation à cette assemblée.



Figure 7 - Apéro